

Inscription

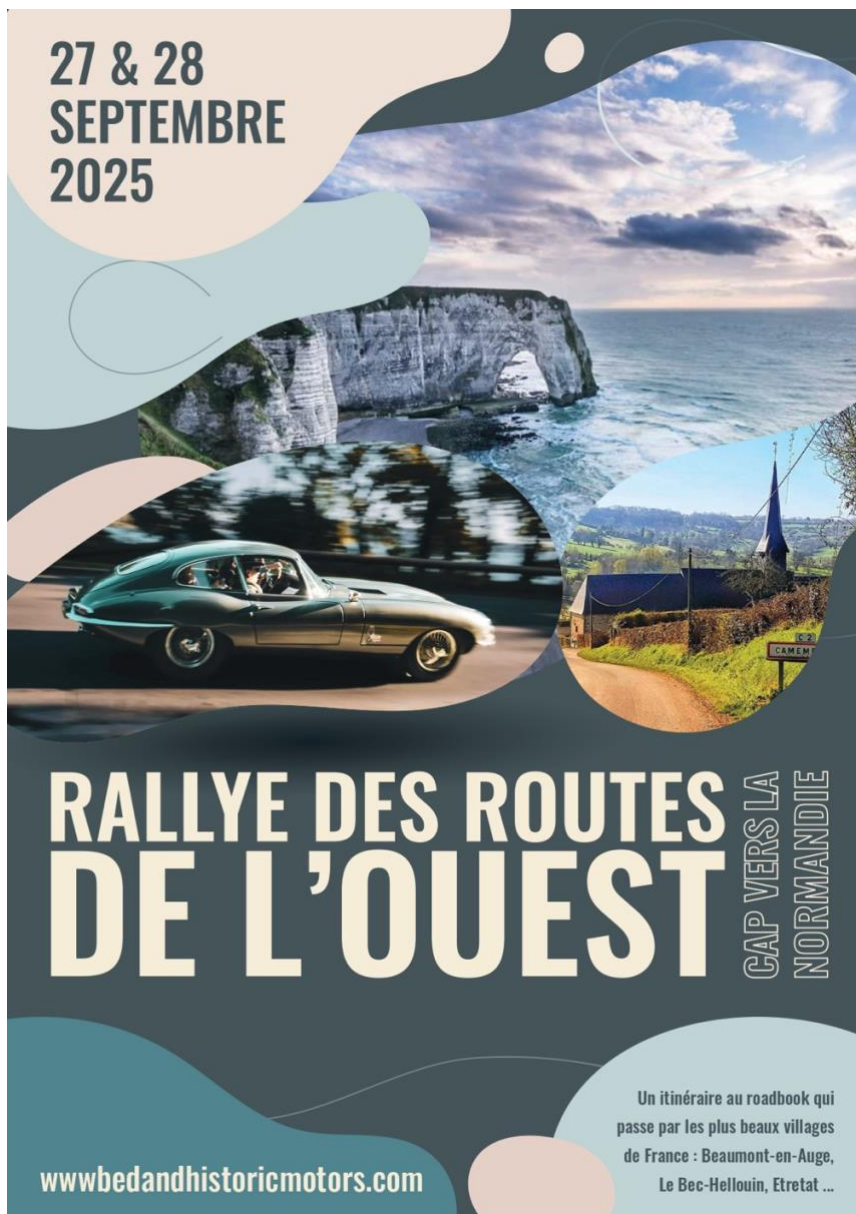
Rallye des routes de l'Ouest : Cap sur la Normandie

Les 27 et 28 septembre 2025

La 2e édition de ce rallye automobile, pour les amateurs de belles mécaniques, qui se déroulera sur 2 jours soit 280 km sur les belles routes de Normandie, dans le bocage Normand et les bords de mer de la côte d'Albâtre.

Un rallye de navigation au roadbook fléché métré pour voitures de 1950 à 1990 et GT sportives ou d'exceptions.

Limité à 30 voitures



**27 & 28
SEPTEMBRE
2025**

**RALLYE DES ROUTES
DE L'OUEST** CAP VERS LA
NORMANDIE

Un itinéraire au roadbook qui
passe par les plus beaux villages
de France : Beaumont-en-Auge,
Le Bec-Hellouin, Etretat ...

www.bedandhistoricmotors.com

Programme du Rallye des Routes de l'Ouest Cap sur la Normandie

Le 27 septembre 2025 Environ 200 km dans le bocage Normand - la route du cidre et les plus beaux villages de Normandie, mais aussi sur les routes du pays de Caux et ses produits gourmands du terroir.

9 h – Rendez- vous dans un lieu magique de l'Automobile, accueil participants, remise welcome pack, briefing et départ en direction de la route du cidre...

11 h visite étape

12 h 30 Pause déjeuner – Restauration de produits régionaux du terroir

15 h visite étape

18 h 30 – 19 h arrivée aux Manoirs de Tourgéville****– Diner et nuit sur place

Le 28 septembre 2025 Environ 80 km entre bords de mer et patrimoine insolite

9 h départ des Manoirs de Tourgéville** vers la côte d'Albâtre**

11 h visite étape

12h 30 arrivée Restauration de produits régionaux dans une « spiriterie »

14 h 30 – fin de la manifestation

Organisation :



Alexandre Pierquet et son équipe anime, depuis plus de 10 ans, votre plaisir de l'automobile par l'organisation de Rallyes touristiques sur de belles routes, à la découverte gustative de produits du terroir, de lieux mythiques du patrimoine automobile et toujours à la rencontre de passionnés du monde mécanique ... Ils nous font confiance pour l'organisation de leur rallyes auto : ACO [automobile club de l'Ouest] – Cobra club de France – Hôtels et Préférence – Groupe Accor -News d'Anciennes ... partenaire de la FFVE.

En partenariat avec Hotels et Préférence



Inscription



Rallye des Routes de l'Ouest les 27 et 28 septembre 2025

950 € pour véhicule engagé composé d'un pilote et d'un copilote

Options au choix : cochez la ou les cases

Tarifs

- **Tarifs minorés du 01 01 2025 au 31 05 2025 pour 2 jours hébergement hôtel **** et restauration inclus**

Equipage 2 personnes = 950 € Equipage 1 personne = 750 € passager supplémentaire = 600

- **Tarifs pleins à partir du 01 06 2025 pour 2 jours hébergement hôtel **** et restauration inclus**

Equipage 2 personnes = 1250 € Equipage 1 personne = 960 € Par passager supplémentaire = 960 €

- **Tarifs minorés du 01 01 2025 au 31 05 2025 pour 2 jours restauration incluse**

Equipage 2 personnes = 550 € Equipage 1 personne = 300 € Par passager supplémentaire = 300 €

- **Tarifs pleins à partir du 01 06 2025 pour 2 jours restauration incluse**

Equipage 2 personnes = 720 € Equipage 1 personne = 390 € passager supplémentaire = 390 €

• **Tarifs pour la journée du 27 09 restauration incluse**

Equipage 2 personnes = 280 € Equipage 1 personne = 160€ passager supplémentaire = 160 €

Paiement en ligne : <https://bedandhistoricmotors.com/produit/rallye-des-routes-de-louest-la-normandie-27-septembre-2025/>

Conducteur principal

Nom..... Prénom.....

Adresse CP.....

Ville.....Pays

Tel :Mail.....

Véhicule admissible :

Tout véhicule motorisé, conforme à sa configuration d'origine, homologué pour la route, toutes catégories [tourisme, sportive...] , entre les années 1950 et 1990, collection, youtimer ou GT modernes (super car...).

Marque du véhicule :

Type : auto

Modèle : **Année :**

« **Rallye des routes de l'Ouest** » l'engagement comprend les prestations suivantes :

Le Package participants : Dossier d'inscription, Plaque rallye (x1), road book (x1), autocollants souvenir (1 ex), Restauration (hors alcool), 2 déjeuners, 1 diner , 1 petit déjeuner et collations, dégustation, animation organisation du départ le 27 septembre au matin et jusqu' à l'arrivée le 28 septembre avant 15 h.

Clôture des inscriptions le 1^{er} septembre 2025 (limité à 30 voitures)

Conditions de participation :

- Les prix s'entendent TTC, pour les journées des 27 et 28 septembre 2025
- *tarif valable jusqu'au 1er septembre au-delà + 20 % -
- Ne sont pas inclus les frais annexes (carburants, tout services ou prestations non mentionnés)
- L'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription d'un véhicule, ne répondant pas aux critères d'engagement sans donner de raison.
- Les engagements devront nous **parvenir par mail** accompagnés des pièces suivantes :
 - Formulaire d'inscription complété et son règlement complet
 - 1 Photo du véhicule
 - Carte grise du véhicule
 - Assurance du véhicule
 - Contrôle technique
 - Permis de conduire du ou des conducteurs

A envoyer par mail à : contact@bedandhistoricmotors.com

Types de règlements acceptés :

- par chèque bancaire à l'ordre de Car Care Conciergerie
- Directement à la boutique sur le site <https://bedandhistoricmotors.com/>
- Virement bancaire : Car care Conciergerie
Iban : FR53 2004 1010 1255 4015 2V03 353
- Paiement paypal : contact@lveditions.com

Organisation : Car Care Conciergerie – Siret : 90201592400019 – TVA FR 81902015924 -
- RCS : Paris B 902 015 924

Règlement Rallye des ROUTES DE NORMANDIE

Les 17 et 28 09 2025

Le présent règlement est à joindre, signé, au formulaire d'inscription

Prix de l'engagement : **950 € pour véhicule engagé** composé d'un pilote et d'un co pilote et **600 € par passager supplémentaire** Tarif valable jusqu'au 1^{er} septembre 2025. Au-delà + 20 %

L'inscription accompagnée du règlement signé par mail ou par courrier, à valeur de commande ferme.

PRINCIPE DE LA MANIFESTATION

Randonnée touristique en véhicule de collection, navigation au roadbook

fléché/métre [boules/ flèches], en m/Km, sans GPS, sans notion de vitesse ou de temps, pas de classement, sans assistance mécanique.

VÉHICULES ADMIS

Sont admis, tout véhicule motorisé, conforme à sa configuration d'origine, construit entre les années 1945 et 1990 ou GT modernes, dans les catégories suivantes : Autos, véhicules d'exceptions, GT modernes et autres sur dérogation.

Le nombre de véhicules total est limité à 30 véhicules

DROITS D'ENGAGEMENTS ET DISPOSITIONS DIVERSES

« *Rallye des routes de l'Ouest* » quelques soit sa formule est une randonnée touristique, dont le droit d'engagement est le suivant : Le prix est fixé à 950 €
Le règlement prévoit la prise en charge pendant la durée de la manifestation de deux à quatre personnes par voiture.

L'engagement des participants, n'est validé, qu'après renseignement de la demande d'inscription, signée par le conducteur, accompagné du montant total des droits d'engagements et des pièces suivantes : photocopie de la carte grise, de l'assurance, du contrôle technique et des permis de conduire des participants).

Toute inscription est ferme et définitive et ne donnera lieu à aucun remboursement au-delà du 1er septembre 2025

ASSURANCES

Les organisateurs déclarent avoir souscrit une police d'assurance pour garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'organisation et aux participants du fait des dommages corporels ou matériel causés aux spectateurs, à des tiers ou aux participants eux-mêmes.

La manifestation n'ayant aucun caractère de course ou d'épreuve sportive, les assurances individuelles des participants se maintiennent durant la manifestation. Par ailleurs, la police d'assurance de chaque véhicule engagé reste sous la seule responsabilité de leur propriétaire.

ASSISTANCE TECHNIQUE

En cas de panne entraînant l'abandon, le véhicule devra être pris en charge par l'assistance de leur propriétaire et réparé à ses frais.

PUBLICITÉ

Tous les véhicules arborant une publicité contraire à l'esprit des organisateurs et pouvant leur porter préjudice seront immédiatement exclus sans aucun dédommagement.

Pendant toute la durée du rallye, l'organisateur devra être informé de toute action publicitaire ou de promotion s'appuyant sur le rallye et son image de marque.

CESSION DES DROITS À L'IMAGE

Par l'acceptation de leur engagement, les conducteurs et leurs passagers, acceptent d'être filmé et photographié. Par ailleurs, les participants autorisent la diffusion, des photos, vidéos, films, prises pendant la durée du rallye, sur tous types de supports ou médias (presse, internet, réseaux sociaux, télévision ...).

RÈGLEMENT

- Par la signature du présent règlement, les participants, acceptent les conditions qui régissent l'organisation du voyage.
- Pendant la durée de conduite du rallye, toutes les obligations et responsabilités incombent en totalité, solidairement et par indivis, au conducteur et ses passagers. - L'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription d'un véhicule non conforme à sa configuration d'origine ou ne répondant pas aux critères de sélections définis. - Lorsque l'organisateur, refusera un engagement, il devra le signifier à l'intéressé dans les 8 jours qui suivront la réception de cet engagement.
- L'organisateur se réserve le droit de modifier le trajet ainsi que règlement ou d'éditer des prescriptions complémentaires qui auront le même caractère impératif que celles de ce règlement.
- L'interprétation du règlement et du seul ressort de l'organisateur.
- L'organisation, décline toute responsabilité en cas de catastrophe naturelle, manifestations, troubles de l'ordre publique... entravant la bonne marche de la manifestation.
- **Tous les points qui ne sont pas abordés sont laissés libres à l'organisateur.**

VÉRIFICATION TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES

- Tout équipage participant au rallye doit se présenter aux vérifications administratives et techniques au départ, conformément au présent règlement et aux dispositions du code de la route.
 - Les vérifications effectuées avant le départ seront d'ordre général : Contrôle technique à jour, assurance à jour, carte grise et permis de conduire, modèle du véhicule identique à l'inscription et conformité des éléments de sécurité essentiels.
 - Présence obligatoire d'un gilet jaune de sécurité et un triangle de signalisation dans le coffre.
 - S'il s'avère au moment des vérifications techniques de départ, qu'un véhicule ne correspond pas, dans sa configuration de présentation au dossier d'inscription, ce véhicule pourra être exclu de participation, sans qu'il n'y ai lieu à réclamation ou dédommagement.
 - Le départ sera refusé à tout véhicule non conforme au code de la route.
- L'organisateur fournira à chaque équipage une plaque du rallye, qui devra être apposées visiblement pendant toute la durée du voyage.
La plaque ne devra en aucun cas recouvrir, même partiellement, les plaques d'immatriculation de la voiture.

CIRCULATION

Les participants devront posséder un permis de conduire valable aux termes de la loi, ainsi qu'une assurance et un contrôle technique à jour pour le véhicule inscrit. Durant la manifestation, les participants (conducteur et accompagnateur à bord du véhicule engagé) devront strictement respecter les législations en vigueur, les dispositions du code de la route ainsi que les ordres et observations des représentants de police, gendarmerie, douanes et des organisateurs.

Les participants, s'engagent en outre à :

- **Respecter l'itinéraire conseillé, qui est remis à titre indicatif.**
- **Respecter les horaires de départ et d'arrivée recommandés,**
- **Se présenter au briefing.**

- Ne pas prendre à bord de leur véhicule un passager qui n'est pas mentionné sur le bulletin d'engagement, hormis un autre participant, un membre de -- l'organisation ou bien un journaliste ou une équipe de télévision. - Informer l'organisateur ou la personne référente (dont le N° d'urgence figure sur le roadbook) de tout anomalie ou problème rencontré.

Par le fait d'apposer leurs signatures, les participants (conducteur et passager (s)), déclarent adhérer et se soumettre aux dispositions du présent règlement.

Le ou les conducteurs attestent sur l'honneur être en possession d'un permis de conduire valide à la date du départ et ne faire l'objet d'aucune mesure d'annulation et/ou de suspension administrative ou judiciaire, ni d'une quelconque mesure de rétention de leur permis de conduire.

Le ou les participants cèdent leurs droits à l'image pour une durée indéterminée, sur tout type de médias.

Fait à :

Le :

Signature (s) avec mention
«Lu et approuvé, sans réserves»



Organisation : Car Care Conciergerie SAS – Siret : 90201592400019 –
TVA FR 81902015924 - - RCS : Paris B 902 015 924

A remplir impérativement

Hébergement hôtellerie Nuit du 27 au 28 Septembre



Merci de bien vouloir nous préciser :

Nombre de chambre [s] :

Nombre de personne [s] :

Nombre d'animaux de compagnie [s] :

Literie :

- Single [lit une personne]
- Twin [deux lits simples]
- Double [un lit double 2 personnes]
- autre préciser :

Nom de la réservation à faire par nos soins :.....

Réservation des chambres par l'organisation en chambre standards - Sous toutes réserves - des suppléments peuvent s'appliquer, en fonction de vos choix. La ou les clefs de votre chambre vous sera remis à l'accueil de l'hôtel au nom de la réservation indiqué dans la présente– Chiens acceptés avec supplément.

Restrictions alimentaires

Allergies

Fruits de mer et poisson, gluten, arachides..... [Préciser type d'allergie et nombre de personnes] :

Régime

Végétarien, Halal, Casher, diabète.... [Préciser type de régime et nombre de personnes] :